

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Du 14 novembre 2022

Circonscription : Caen Nord

Parents élus	Elus (CDC - Mairies)	Enseignants
M. Gazza Mme Hamel Mme Desnos Mme Laigle Mme Plateau	M. Villechenon Mme Le Guern (Creully) M. de Poncins (Crépon)	Mme Vindard (PS MS) Mme Le Vigoureux (PS MS) M. Gaudin (remplaçant et PS MS) Mme Franchet (GS CP) - M. Bégou (CP CE1) Mme Chaumeron (CE1 CE2) - Mme Najean (CE2 CM1) Mme Crinon (CM1 CM2) - M. Thouin (CM1 CM2) Mme Potigny et Mme Hochet (Rased) M. Guillotin (ULIS) – Mme Paly (directrice)
	DDEN (Délégué départemental de l'Education National) : M. Akoumany	
	Invitée Mme Riffi (centre d'animation)	

Excusé(e)s : Mme Gaty-Thorez - Mme Gilson - Secrétaire de séance : J. Chaumeron

1 - Fonctionnement du conseil d'école

A/ Déroulement et résultats des élections de représentants de parents d'élèves

10 candidats tous élus pour 9 sièges de représentants et 9 sièges de suppléants : il y a donc 9 représentants de parents d'élèves titulaires et 1 suppléante.

Pourcentage de votants par correspondance uniquement : 53, 63 % (contre 51,68 % l'année dernière).

➔ remerciements aux personnes qui ont aidé à l'organisation des élections (préparation du matériel de vote et dépouillement)

➔ **Dates des prochains conseils d'école : mardi 14 mars et jeudi 22 juin 2023**

B/ Installation du nouveau conseil d'école

Les articles D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-5 et D411-6 du code l'éducation régissent et organisent le conseil d'école. (Consultables sur Legifrance.gouv.fr)

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du président de la communauté de communes ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école discute et vote des propositions faites par la directrice de l'école et qui sont inscrites à l'ordre du jour.

Les représentants des parents d'élèves sont en nombre égal à celui des classes de l'école, ici neuf. Les suppléants peuvent assister au conseil d'école mais ne peuvent ni intervenir, ni voter sauf s'ils remplacent un titulaire. Il peut y avoir autant de suppléants que de titulaires.

Les autres membres du conseil sont :

- La directrice de l'école, présidente du conseil
- Des élus : Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ou, lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le président de cet établissement ou son représentant (actuellement **M. Villechenon**)
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil.
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école (**M. Akoumany**)

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions. Des élus des communes d'où viennent les enfants de l'école sont également invités mais ne peuvent pas voter.

C/ Approbation du PV du conseil d'école du 20 juin 2022

Personne ne souhaitant apporter de changement ou faire de remarque, nous passons au vote.

Nombre de votes pour : unanimité - Nombre de votes contre : aucun - Abstention : aucune

→ **Le PV du conseil d'école du 22 juin 2022 est adopté à l'unanimité.**

2 - Restauration scolaire et périscolaire

A/ Centre d'animation et occupation des locaux hors temps scolaire

point déjà évoqué lors du CE1 de novembre 22

Nous savons tous (enseignants et animateurs) que nous devons partager les locaux de l'école. Chaque année, nous partageons ces locaux avec l'équipe d'animation et les échanges fréquents nous permettent une organisation au plus près des besoins. Cependant, avec l'augmentation du nombre d'enfants qui vont au centre d'animation le mercredi ou pendant les vacances, l'organisation est de plus en plus complexe car le centre a besoin de plus en plus de place.

Le plus difficile a été la transition au mois d'août entre le changement de classe de Mme Chaumeron, les aménagements pour la classe de GS/CP, les travaux, le ménage, la prérentrée, le tout en 2 jours.

→ Question Equipe enseignante : N'y a-t-il pas moyen que le centre de loisir occupe un autre lieu pendant les vacances d'été ? Les enfants qui viennent au centre de loisir ne sont pas tous de Creully et pourtant c'est chaque année l'école de Creully qui est centre d'accueil.

Intervention Sandrine Riffi : Pendant les vacances, il y a plus de 50 % des enfants qui viennent de Creully sur Seules. Ecole et centre de loisirs subissent les différents travaux au sein de l'école. Déplacer le centre ou ouvrir un troisième lieu d'accueil aurait un coût financier supplémentaire pour la collectivité et nécessiterait une organisation pour le transport des enfants. La demande est forte de la part des familles, il faudrait plus de place au centre mais pour l'instant, ce n'est pas possible.

→ **Dès que l'on connaîtra la date de rentrée de septembre 2023, la date de fin de centre de loisirs d'été sera décidée en concertation entre l'équipe du centre et l'équipe enseignante.**

B/ Restauration scolaire

Beaucoup de mécontentement depuis la rentrée sur la quantité, la qualité de ce qui est servi, les différences de menu.

→ QP : Y a-t-il moyen de changer de prestataire ? D'où vient l'augmentation de tarif prévue ?

Mr Villechenon : projet de cuisine centrale, initié depuis début 2020. Convivio arrivant en fin de contrat, un appel d'offres a été fait et la société Api a été retenue et l'incidence tarifaire du repas vient de là.

L'augmentation des 60 centimes à partir de janvier vient de l'augmentation du prix du nouvel appel d'offres.

La collectivité n'a pas répercuté dans le prix des repas l'augmentation due aux charges de fonctionnement.

Le problème de dosage de quantités des repas vient du changement de contenants des repas (plats métalliques plutôt que barquettes plastiques individuelles). Le personnel doit servir différemment les repas, c'est en cours de régularisation. Avec la loi EGALI, il est obligatoire de faire au moins un repas végétarien par semaine. C'est un changement d'habitude qu'il faut intégrer peu à peu.

La collectivité a demandé à API de bien respecter le cahier des charges, des ajustements sont en cours. Il est prévu des tests gustatifs pour les parents.

→ Etude d'une cuisine centrale

Le dossier est toujours à l'étude. Une demande sera faite aux parents pour connaître le prix qu'ils seront prêts à payer pour une cuisine centrale. Selon les résultats de cette étude, le projet sera poursuivi ou pas.

30% des familles de STM bénéficient de la cantine à 1 euro. Ce tarif spécifique est possible encore pour 2 ans.

Pour le moment, nous ne savons pas si cette action d'aide sera reconduite. A Bayeux où il existe une cuisine centrale, le prix maximum à payer pour la restauration scolaire est de 5,15 €.

3 - Vie scolaire

A/ Effectifs et répartition 2022/2023

Aujourd'hui : 204 élèves sur tout le groupe scolaire (58 en maternelle et 136 en élémentaire)

30 PS – 17 MS – 11 GS – 31 CP – 30 CE1 – 23 CE2 – 36 CM1 – 26 CM2 sachant qu'il y a 12 élèves ULIS répartis en fonction de leur suivi de scolarité – 3 élèves sont partis au moment des vacances de la Toussaint.

Mme Vindard et M. Jouan : 23 élèves (14 PS/9 MS)	Mme Chaumeron : 28 élèves (20 CE1 + 8 CE2)
--	--

Mme Le Vigoureux et M. Gaudin : 24 élèves (16 PS/ 8 MS)	Mme Najean : 26 élèves (15 CE2 + 11 CM1)
Mme Franchet : 26 élèves (11 GS + 15 CP)	Mme Crinon : 25 élèves (14 CM1 + 12 CM2)
M. Bégou : 26 élèves (16 CP + 10 CE1)	M. Thouin : 26 élèves (13 CM1 + 13 CM2)
Dispositif ULIS 12 élèves M. Guillotin coordonnateur ULIS et Mme Daniel AESH	

→ **QP : Le décloisonnement des GS en début d'après-midi est-il prévu pour toute l'année ? Oui**

B/ Equipe pédagogique et personnel territorial

Enseignants : Mme Le Vigoureux en maternelle en remplacement de Mme Tasse - Mi-temps de Mme Le Vigoureux assuré par M. Gaudin, également brigade - M. Jouan, décharge de Mme Vindard

Service civique : Gaëtan Bourdais

ATSEM : Mme Oudin à mi-temps (merci à STM d'avoir accordé ce demi-poste d'ATSEM qui permet à Mme Franchet de s'occuper plus sereinement de la classe de GS-CP)

AESH : Mme Rault en plus des 3 AESH déjà présentes sur l'école (Mmes Daniel, Bondiguet et Thorel)

Référente de pôle : Mme Neveu en remplacement de Mme Saint

Cette année, il est prévu l'accueil de nombreuses stagiaires comme agents territoriales (ATSEM) en maternelle.

C/ Présentation du RASED

Mme Hochet, maitresse d'adaptation, intervient auprès des élèves en difficulté scolaire, qui ont besoin « d'un coup de pouce » souvent en maths et français, et souvent à la demande des enseignants. Les élèves vont au calme dans la salle du RASED avec Mme Hochet afin de travailler, les familles sont prévenues au préalable. Un bilan téléphonique est mis en place avec les parents. Mme Hochet intervient sur Creully et Courseulles-sur-Mer. Mme Potigny intervient sur demande des parents ou enseignants, intervient auprès des enfants pour des bilans psychométriques, des aides psychologiques ponctuelles, des conflits entre élèves, mais aussi auprès des parents d'élèves, sur 13 écoles. Elle n'intervient jamais sans l'autorisation des parents et se met en relation avec eux.

→ **Remerciements faits à la commune pour les travaux réalisés dans les locaux du RASED (sol, peinture)**

D/ Rentrée 2023 – 2024 : prévisions

18 PS - 30 MS – 17 GS – 11 + 1 arrivée CP – 31 CE1 – 30 CE2 – 23 + 1 arrivée CM1 – 36 CM2 avec les enfants également en ULIS soit 198 élèves (cycle 1 : 65 – cycle 2 : 73 – cycle 3 : 60)

Soit un total de 198 enfants pour 8 classes (le dispositif ULIS étant à part) et une moyenne de 24,75 élèves par classe. (Remontée des effectifs effectuée entre le 11 et 14 novembre au niveau de l'inspection académique)

Rappel : en nov 21, effectif PS prévu : 23 – effectif réel en sept 22 : 30 (et pas ceux qui étaient prévus – **environ 47 inscriptions** réalisées tout niveau confondu)

D/ Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école peut être modifié chaque année. Cette année, le paragraphe H est modifié suite à la généralisation du programme pHare + un ajout paragraphe E sur assurance scolaire individuelle.

→ Question des Parents : Qu'est-il fait dans la lutte pour la prévention contre le harcèlement à l'école ?

Mise en place du programme pHARE obligatoire dans toutes les écoles – participation à plusieurs actions (discussions et échanges autour du sujet) – formation pour la directrice le 17 janvier

→ QP : Y a-t-il des jeux dans la cour ? Lors du dernier conseil de délégués, les délégués ont choisi de ne pas renouveler le matériel (matériel de jonglage, cordes, balles). Ils ont estimé que les enfants ne prenaient pas soin du matériel et que c'était une dépense inutile. Ils ont également estimé que les jeux de ballon (foot, balle aux prisonniers) sont trop souvent source de conflit. L'équipe enseignante a donc fait le choix de commencer l'année sans mettre de ballons. **Gaëtan Bourdais (service civique) va organiser des jeux collectifs pendant les récréations.**

→ QP : Les élèves ont-ils le droit d'apporter des jeux personnels ? **Oui si cela ne crée pas d'histoires** (voir règlement). Des élèves ont déjà fait remarquer que là encore c'était source de problèmes (billes).

Nombre de votes pour : unanimité - Nombre de votes contre : aucun - Abstention : aucune

→ **Le règlement est adopté à l'unanimité.**

Pour rappel : En cas de litige, c'est le règlement départemental qui fait foi.

D/ Evaluations CP, CE1 et bilan GS

Comme chaque année maintenant, au niveau national, les élèves de CP et de CE1 sont évalués en début d'année. Un bilan diagnostique proposé au niveau du département pour les GS doit avoir lieu en novembre/décembre.

Ces évaluations en début de CP et de CE1 permettent de voir les fragilités pour y remédier notamment avec l'aide du RASED. Les familles sont reçues par les enseignants si besoin.

Les bilans GS vont bientôt commencer.

E/ Liaison CM2/6^{ème}

Les résultats des évaluations de début de 6^{ème} nous ont été présentés lors du conseil Ecole Collège du 3 octobre 22. Les années précédentes, il nous a été demandé de mettre l'accent sur la fluence et la compréhension en lecture, ainsi que sur la résolution de problèmes. Les résultats dans ces domaines se sont donc globalement améliorés. Les résultats de cette année montrent une baisse en géométrie et en orthographe. Les évaluations se font entièrement sur ordinateur, cela peut amener une difficulté supplémentaire pour les élèves à compétences fragiles. Les résultats des élèves de Creully sont très variables puisqu'on peut les retrouver aussi bien parmi les plus performants que parmi les élèves les plus fragiles.

→ QP : Est-il prévu une liaison CM2 - 6^{ème} cette année ? **Les portes ouvertes du collège sont prévues le 27 janvier. La journée découverte pour les futurs élèves de 6^{ème} aura lieu en mars (très demandée par les enseignants de primaire et les élèves). Les CM1 seront accueillis aussi, les classes présenteront un conte en anglais et les 6^{ème} présenteront aux CM des contes créés sous forme de kamishibai. La liaison se fait aussi lors des journées USEP et grâce aux différents échanges informels entre les différents enseignants.**

F/ Evaluation d'école

Le Ministère de l'Education nationale a souhaité mettre en place des évaluations d'écoles et d'établissements d'enseignement scolaire dans le but d'améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages des élèves, leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, leur réussite éducative et leur vie dans les écoles et établissements. Toutes les écoles et établissements devront être évalués dans les 5 années à venir. Notre école a été choisie pour faire partie d'une première cohorte à évaluer. L'objectif final de cette évaluation est de proposer un futur projet d'école correspondant le plus possible aux besoins des élèves de notre école. L'équipe enseignante démarre une réflexion d'autoévaluation sur les points forts et les points à améliorer. Cette évaluation doit se faire en lien avec les partenaires de l'école (familles, collectivités, associations, ...) ainsi qu'avec les élèves. Pour cela, nous nous appuyons sur les questions régulièrement soulevées par les enfants et les familles. Les élus, les représentants de parents d'élèves et l'APE pourront être sollicités si besoin.

G/ Présentation des projets pédagogiques engagés et envisagés

Chaque école met en place un projet d'école et s'appuie sur ce document pour orienter les actions pédagogiques sur une période donnée (2020-2025). Le prochain projet d'école s'appuiera sur les points particuliers mis en évidence lors de l'évaluation d'école qui aura lieu au premier trimestre 2023.

École et cinéma et atelier MBA : pour la classe de GS CP

Découverte de la forêt : 2 classes PS/MS, GS/CP et CP/CE1

Projet cirque : 2 classes PS/MS, GS/CP et CP/CE1

USEP : Un calendrier d'activités vient d'être finalisé.

Cross départemental pour les élèves de CM volontaires (mercredi 16 novembre) – acrosport pour 3 classes le 6 décembre

Tennis pour les élèves de cycle 2.

Piscine : Cette année, ce sont les GS, CP et CM qui vont bénéficier de séances de natation. Nous avons des créneaux à la piscine de Courseulles et des créneaux à la piscine de Bayeux.

→ Question des parents : piscines couvertes/piscines découvertes ? **Cela dépend du nombre de créneaux proposés par les piscines de Bayeux et de Courseulles. Il nous fallait des créneaux rapidement pour les CM pour éventuellement passer le test anti-panique pour la suite des activités USEP. L'équipe de Courseulles a changé et l'enseignement massé proposé l'année dernière n'a pas été reconduit. Au lieu de 8 séances en septembre, il y a eu des créneaux en septembre et en octobre. Les conditions atmosphériques n'ont pas été**

favorables. Les GS/CP iront à la piscine de Bayeux. Il faudra envisager une organisation différente l'année prochaine.

Conseil municipal des jeunes et conseil de délégués : éducation à la citoyenneté pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème})

Service sanitaire : comme l'année dernière, nous avons demandé l'intervention d'un groupe d'étudiants – le thème retenu : hygiène corporelle (sommeil, alimentation, propreté...). Une soirée d'informations aux familles pourra avoir lieu.

Restauration d'un tableau de Charles Lebrun : M. De Poncins, maire de Crépon, expose la mise en place d'ateliers pédagogiques dont pourraient bénéficier les élèves de STM autour de la restauration d'un tableau.

F/ Bilan et fonctionnement de la coopérative de l'école

La coopérative fonctionne grâce aux participations volontaires des familles, aux subventions que nous donne la communauté de communes comme aide aux projets, à l'APE et à quelques actions comme la vente de la photo de classe et le marché de Noël.

Comme chaque année, en septembre, le compte rendu financier a été vérifié par trois parents d'élèves.

Pour l'année 2022-2023, c'est Mme Najean qui est mandataire et qui s'occupe dorénavant de la gestion de la coopérative scolaire. Il y avait 9216,27 euros sur le compte au 1^{er} septembre 2022.

Parmi les sources de revenus de la coopérative scolaire, il y a notamment la participation volontaire des familles et la photo scolaire. Pour ces deux actions, nous avons utilisé les virements par internet. Cela permet entre autres à la mandataire de passer moins de temps à gérer le dépôt des chèques. Nous verrons dans l'année les effets de ces changements de fonctionnement.

G/ Actions APE :

→ **QP : bilan fête de fin d'année et Perspective 2023 ?**

Bilan de la kermesse positif, il y avait du monde. Cette année, il y a quelques changements dans le bureau de l'APE et peut-être un peu plus de bénévoles actifs.

Rendez-vous du 18 octobre : mise en place d'un calendrier pour les actions phare de l'école réalisées conjointement entre l'équipe enseignante et les membres de l'APE – Marché de Noël prévu le mardi 13/12, Carnaval 7 ou 14/04 et fête de fin d'année samedi 1^{er}/07

4 – Sécurité et équipement

A/ Sécurité sur le parking et autour de l'école

→ **Remerciements de M. Gazza pour les parents pour les places PMR et le retrait des barrières sur demande de Monsieur le Maire.**

Problème sur le parking : il y a, chaque année des personnes qui règlent leurs comptes sur le parking. Le policier municipal est très souvent présent lors des entrées et sorties de classe. Mais il ne peut pas être là tous les jours, et les enseignants ne peuvent pas surveiller le comportement des parents ou personnes présents sur le parking. Il y a toujours des incursions dans l'école en dehors du temps scolaire et des dégradations ont lieu.

B/ Bilan d'exercices incendie et PPMS prévus

Nous avons effectué un exercice incendie en octobre. Un exercice PPMS (attentat intrusion) est prévu avant les vacances de Noël et un exercice PPMS (risques majeurs) avant les vacances d'hiver.

Pour l'exercice incendie, il n'y a pas eu de problème particulier (procédure bien connue, alarme très reconnaissable). Cependant, Mme Potigny et Mme Hochet n'ont pas du tout entendu l'alarme. Leurs bureaux sont dans l'ancien bâtiment de l'école élémentaire et elles accueillent des enfants et des familles. Il est important que les alarmes soient audibles partout.

Des essais avec l'alarme PPMS ont montré qu'elles ne fonctionnaient pas ou pas assez fort. Le problème a été signalé plusieurs fois ces dernières années. Nous espérons qu'il n'y aura pas de dysfonctionnement lors du prochain exercice PPMS.

Les procédures pour les PPMS sont en cours de révision car l'équipe enseignante a changé. La disparition des volets aux portes de secours et l'absence de stores occultants dans certaines pièces compliquent la mise en

place de ces procédures (comment se cacher). La configuration particulière de l'école avec de nombreux bâtiments (4 en tout avec le deuxième dortoir cette année) ne facilite pas la tâche.

Lors de l'exercice incendie, 3 personnes du centre d'animation ont pu observer le déroulement de l'exercice. Il est prévu que ces personnes soient présentes lors des prochains exercices PPMS pour observer et harmoniser les pratiques entre temps scolaire et temps périscolaire.

→ **PPMS à disposition : y a-t-il des questions par rapport aux procédures ?**

Une troisième alarme vient d'être achetée et sera posée dans les 15 jours et les piles des commandes PPMS ont été changées.

C/ Travaux 2022

Un grand merci à la collectivité pour la rapidité d'intervention lors des inondations qui ont eu lieu à la rentrée. Pour rappel, tout le bâtiment de la partie maternelle a été inondé à cause d'un mauvais écoulement au niveau du toit. La violence des chutes d'eau a provoqué l'entrée d'une grande quantité d'eau par les plafonds de deux pièces. Les plafonds dans la classe de Mme Le Vigoureux et de M. Gaudin, ainsi que la salle occupée par le centre de loisirs, ont été très abimés. Les plafonds ont été refaits très rapidement pour que les élèves puissent retourner une classe dans de bonnes conditions. Pendant les vacances de la Toussaint des murs ont été repeints et le plancher du dortoir de la classe de Mme Vindard a été refait, la toiture vérifiée.

→ **QE : Y aura-t-il des stores dans toutes les classes ? Problème soulevé de la forte température dans certaines classes. En cours et à l'étude : chaque modification de fonctionnement crée de nouveaux problèmes.**

D/ Budgets, investissements 2022

L'année dernière, la CDC était inscrite dans un dispositif de développement du numérique dans les écoles. Mais pour bénéficier de ce dispositif, d'importants investissements devaient être faits et cela n'était pas possible. Les enseignants avaient demandé des tablettes en plus et quelques ordinateurs portables.

→ **Question des parents : Quel matériel numérique à l'école ? Comment s'organise la répartition ? Nous avons une salle informatique avec des créneaux : important problème de connexion internet empêchant d'utiliser pleinement la salle et de valider toutes les compétences en informatique pour les CM2. Y a-t-il moyen d'avoir la fibre ?**

Budget 2022 : réunion le jeudi 17 novembre de toutes les directrices et directeurs de STM

→ Budget photocopies : très grosse augmentation – attention aux photocopies couleur qui augmentent énormément le budget

→ Budget bus : bilan en fin d'année scolaire ? **réponse lors de la réunion du 17 nov**

Investissement 2022 : 2 cabanes pour la maternelle ont été commandées.

→ **Quand arriveront-elles ? Elles sont indisponibles. A la place, une cabane en bois est prévue nécessitant beaucoup de travaux (enlever le sol souple actuel, faire un bétonnage puis refaire un sol souple par-dessus).**

E/ Travaux et investissements à prévoir

→ **QP : Il n'y a pas assez de toilettes pour le bâtiment 1 accueillant les classes de CP/CE1 et GS/CP. Lors du conseil d'école de nov 21, nous avons déjà évoqué cette question récurrente. Est-il possible de prévoir des toilettes pour ce bâtiment ? Pas de réponse précise. Sujet difficile à régler simplement**

→ **Question Enseignants : Stores dans toutes les classes ? L'absence de stores dans certaines classes est très gênante (luminosité, chaleur, problème avec le PPMS intrusion, ...) A l'étude**

Nous remercions vivement tous ceux qui contribuent financièrement aux différents projets de l'école.

Merci également à tout le personnel de la communauté de communes qui permet à l'école de fonctionner.

Merci aux parents qui nous accompagnent bénévolement et dont l'aide nous est indispensable.

Merci aux représentants de parents d'élèves, aux membres de l'APE et aux enseignants qui s'engagent pour notre école.

Le conseil d'école du 14 novembre 2022 à l'école Cecil NEWTON s'est terminé à 20h40.